

« nuer leur œuvre de destruction, les conditions indiquées par
 « moi comme devant être probablement exigées par les
 « Anglais, dans les conclusions d'un traité définitif entre les
 « nations. — S'ils se hasardaient à soumettre de semblables
 « propositions à S. M. I., ils seraient certains (les hauts Man-
 « darins) de tomber en disgrâce comme *Ki Shen* et même
 « courraient grand risque d'être mis à mort ! Ainsi, cette
 « démarche de leur part, sans amener aucun résultat utile
 « pour l'empire, causerait indubitablement leur perte ! —
 « Les hauts Mandarins se confient dans les dispositions bien-
 « veillantes, les lumières et l'expérience du chef français,
 « pour qu'il leur indique quelque *biais*, quelque voie détour-
 « née qui puisse les tirer d'embarras sans les exposer inutile-
 « ment. »

2^e feuille. — « Les hauts Mandarins font observer que
 « l'existence des Hanistes est liée aux véritables intérêts des
 « Étrangers eux-mêmes. En effet, dans le cas où un Haniste
 « débiteur d'un étranger ne le paye pas, ce dernier s'adresse
 « aux autres Hanistes qui acquittent la dette et le débiteur
 « est envoyé en exil. S'il n'y avait pas de Hong Merchants
 « (Hanistes), les étrangers pourraient être trompés et volés
 « de mille manières, sans avoir de recours contre ceux qui les
 « auraient trompés et ils n'auraient de chance d'obtenir jus-
 « tice qu'en s'adressant continuellement aux autorités. —
 « En outre, les Hanistes sont nécessaires au Gouvernement
 « qui, si leur privilège était aboli, serait obligé de se charger
 « lui-même de la perception des droits, ce qui entraînerait
 « de grands inconvénients et des pertes considérables pour le
 « Trésor impérial. Il est donc dans l'intérêt de toutes les par-
 « ties de maintenir le système des Hanistes ! »

3^e feuille. — Remarques de Tinn Quâ sur la situation
 actuelle. « Dans le cas où l'ennemi s'est emparé d'un point
 « quelconque pendant la guerre, il n'est pas convenable,
 « d'après les usages chinois, que celui qui a été dépouillé
 « vienne demander au spoliateur de lui restituer ce dont il
 « s'est emparé. Il faut que la puissance lésée trouve un moyen
 « quelconque de rentrer dans sa propriété soit par la ruse,
 « soit par la force.

« Dans les provinces ou les villes conquises par les Anglais,
 « la population ne se soumettra pas à eux et sera au contraire